VINISTORIA

27/05/2013

Gestion des Primeurs

La gestion des Primeurs est une option de VINISTORIA qui permet de gérer l'achat et la commercialisation de vins selon la méthode dite des « Primeurs ».

Le principe est de proposer à la vente des vins avant leur mise à disposition pour la consommation à un tarif préférentiel en contrepartie du paiement à l'avance de tout ou une partie de ces vins.

Les Primeurs sont gérés par « campagne », une campagne étant nommée avec le numéro de millésime des vins proposés. On parle de campagne 2011 pour des vins produits en 2011, campagne 2012 pour les vins produits en 2012…
Ces vins selon leur région d'origine, essentiellement le Bordelais, seront livrés aux clients plusieurs mois après leurs réservation (de 12 à 24 mois en général).

Cette fonction de VINISTORIA permet la gestion des différents mécanismes liés à ce type de commercialisation (à l'achat et à la vente) qui sont essentiellement :

- La notion de campagnes Primeurs
- La proposition d'offres des vins en primeurs aux clients
- La gestion des réservations clients, y compris la saisie des acomptes payés
- La comptabilisation spécifique des acomptes versés
- La gestion des commandes clients (avec changement de contenants, instructions de mise)
- La livraison et la facturation des clients

Les difficultés liées à ce type de commercialisation tiennent en 4 points essentiels :

1) Les réservations initiales sont effectuées en nombre de bouteilles de 75 cl sans connaître le souhait exact des contenants qui seront demandés par le client par la suite.

2) Ces réservations clients ne doivent pas dépasser les allocations des fournisseurs au risque de ne pouvoir livrer les clients le moment venu

3) Les réservations sont en général mémorisées en exonération de TVA sur des vins qui seront livrés parfois en application de la TVA

4) Les acomptes versés lors de la réservation doivent être pris en compte lors du calcul final du net à payer sur les factures liées à la livraison

Vinistoria permet de gérer efficacement tous ces processus et propose des outils de gestion performants pour faciliter le suivi de chaque campagne :

- Un tableau de bord comparatif entre les allocations fournisseur et les offres/réservations clients
- La génération automatique des ordres de mise auprès des fournisseurs

Paramétrages nécessaires

Il faut tout d'abord déclarer l'option Primeurs.

Paramétrages Articles

Préalablement au paramétrage de l'option en tant que telle, il est nécessaire de vérifier la bonne codification des fiches articles décrite ci-dessous afin que tous les mécanismes du programme soient correctement opérants.

Mis à part une désignation suffisamment explicite, nous avons besoin des éléments suivants :

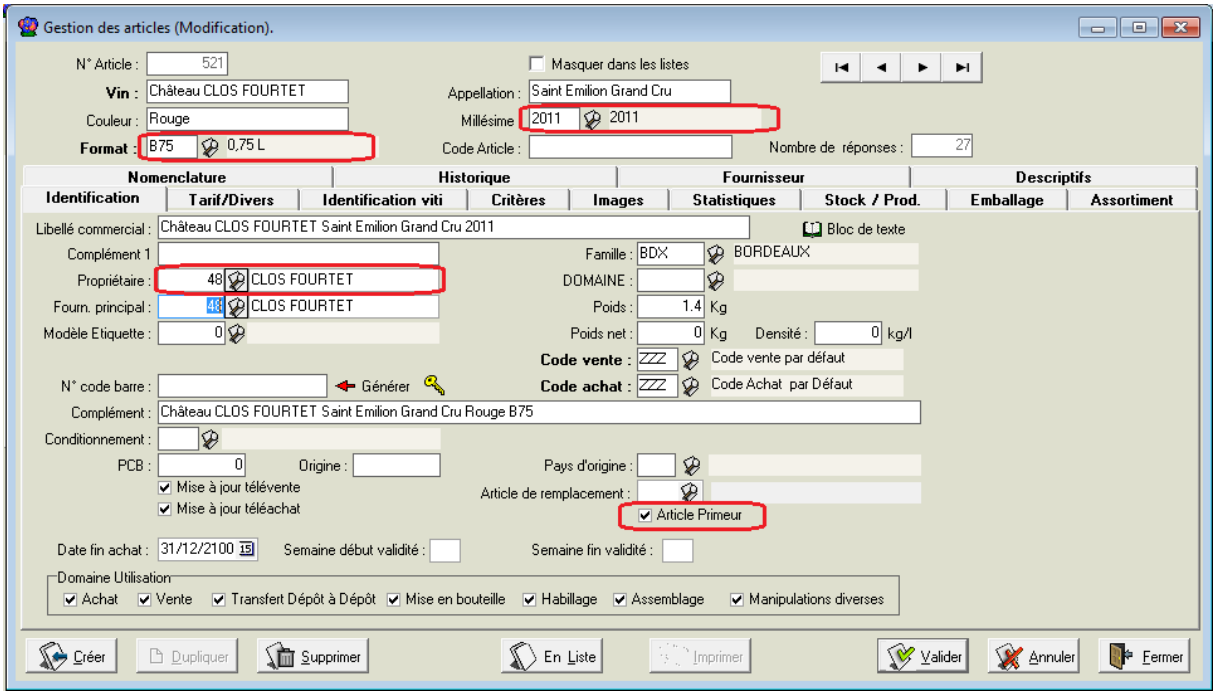

- un **format** ou **unité de vente** en 75 centilitres au minimum sur chaque vin.
- le **millésime**, **obligatoirement codifié sur 4 chiffres**, celui-ci correspondra strictement au numéro de campagne Primeurs
- le numéro de « **Propriétaire** » correspondant à une fiche fournisseur dans Vinistoria. Cette indication nous permettra de savoir quels sont les vins d'un même propriétaire lors des traitements
- L'indicateur de gestion « **Article Primeur** » qui permet de savoir que cet article peut être proposé en Primeurs, ce qui n'est pas forcément le cas de tous les articles vendus

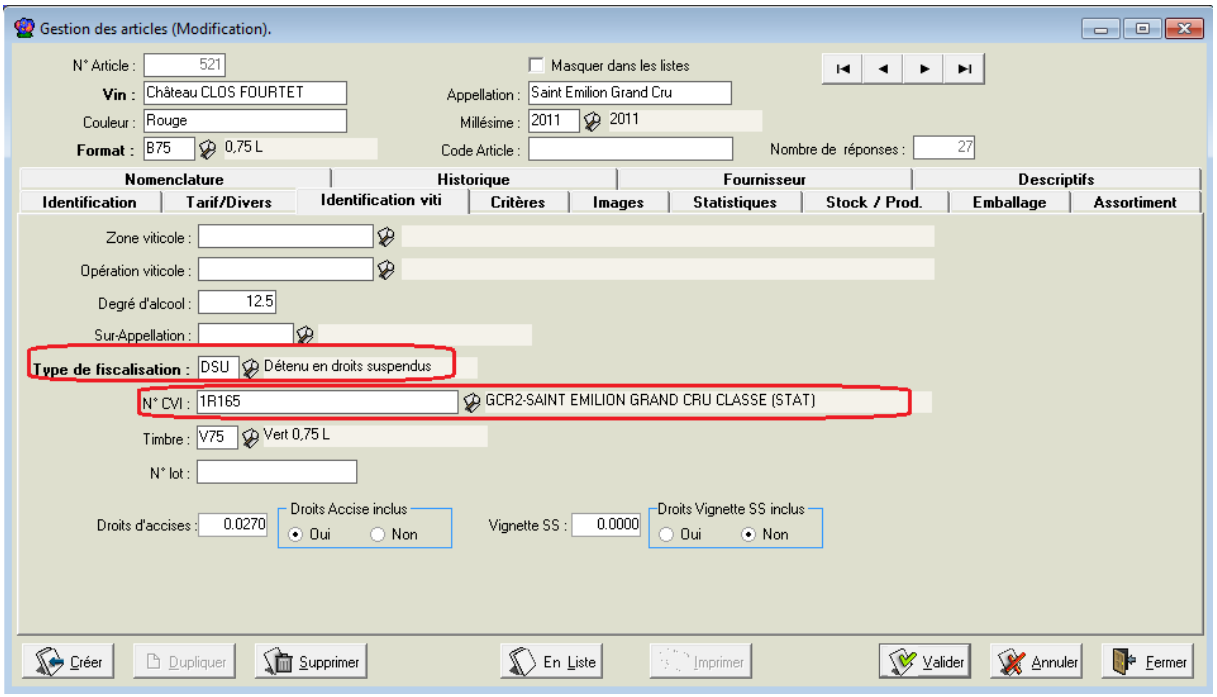

- le **Type de fiscalisation** de l'article (généralement DSU car le type fiscal final des ventes n'est pas déterminé à l'avance)
- le **N° CVI** précis de l'appellation qui permet d'identifier celle-ci

Ces informations sont indispensables et plus particulièrement le **Millésime**, le **Propriétaire** et le **N° CVI** car ce sont ces 3 informations qui nous permettent de déterminer de manière exacte l'identité d'un vin et ainsi :

- proposer le même vin dans des formats différents lors de la saisie des commandes clients (sortie de réservation et définition des formats pour les ordres de mises)
- Générer automatiquement les fiches articles du nouveau millésime lors de la création d'une nouvelle campagne

Paramétrages Société

Le paramétrage est accessible par le menu « Dossier », « Administrateur », « Paramétrage de la société en cours ».

Sur l'onglet « Commande / Relance / Facturation », sous-onglet « Facturation », paramétrer une contrepartie pour l'imputation des acomptes lors des transformations d'opérations (Offre → Réservation → Commande).

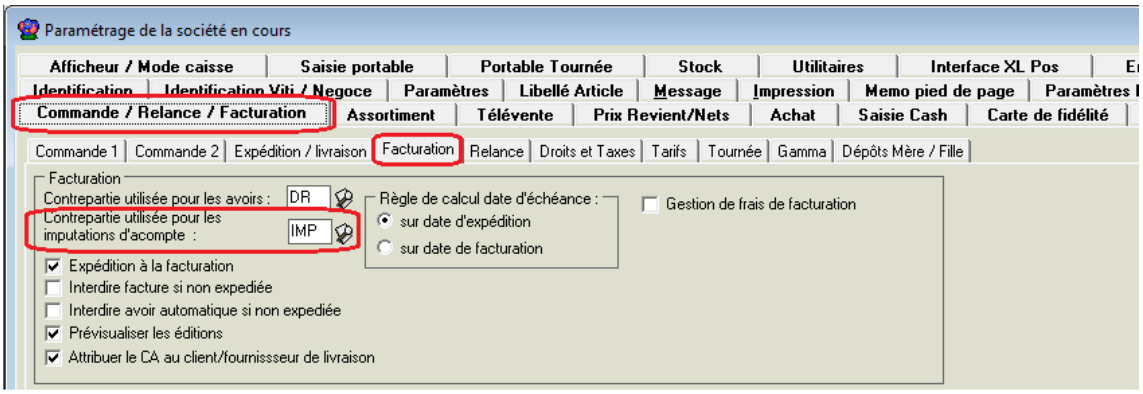

Sur l'onglet « Primeur ».

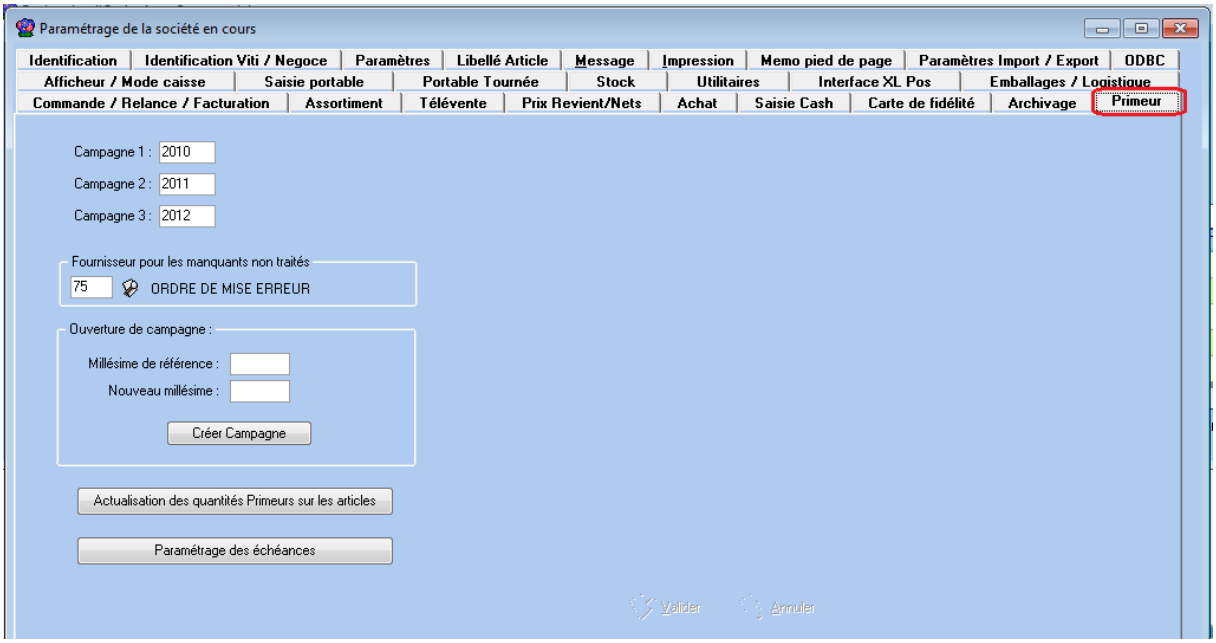

Les campagnes ouvertes sont indiquées dans les rubriques « Campagne 1 », « Campagne 2 » et « Campagne 3 ».

Pour « ouvrir » une campagne, indiquer :

- un « Millésime de référence » qui correspond en général au millésime de la campagne précédente
- le « Nouveau millésime » correspondant à la nouvelle campagne

Remarques Importantes :

1) Bien saisir les millésime sur 4 chiffres
2) Créer auparavant le nouveau millésime article (menu « Paramètres », « Codes et Libellés », Onglet « Articles », rubrique « Millésime »

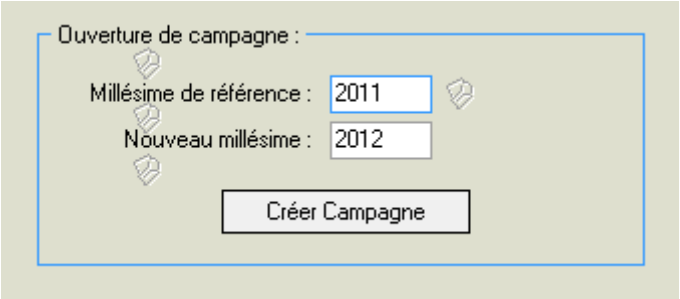

Puis cliquer sur le bouton « **Créer campagne** » un message de confirmation vous est proposé

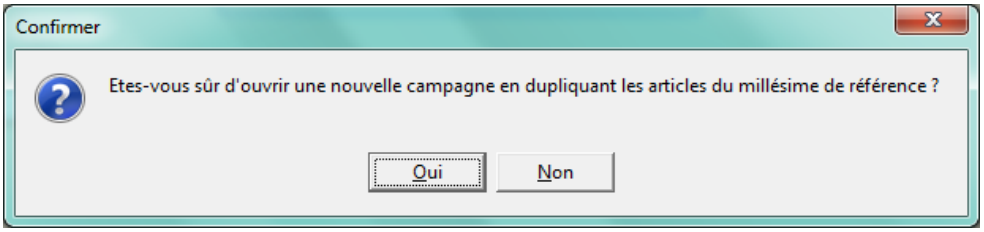

Lors de cette opération, plusieurs traitements sont réalisés :

1) La création automatique des articles pour la nouvelle campagne, par duplication de tous les articles « Primeurs » de la campagne de référence
   Le nombre d'articles sur la nouvelle campagne est indiqué par une fenêtre à la fin du traitement :

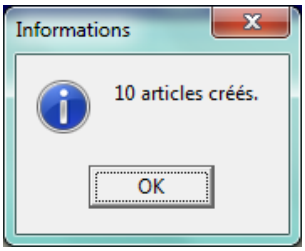

2) la création de de la campagne et le complément du tableau des campagnes ouvertes si l'on répond OUI à la question suivante :

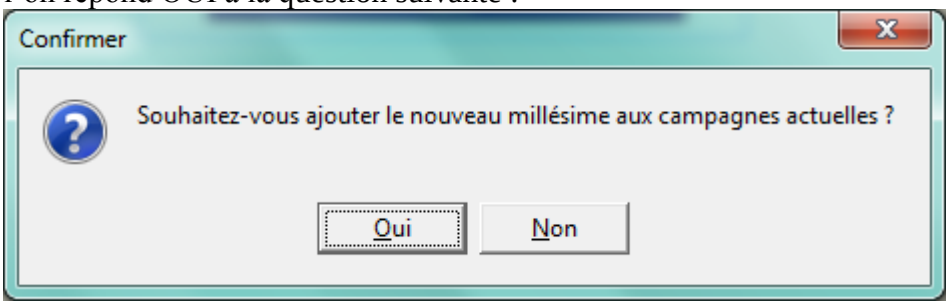

   Avec le résultat suivant :

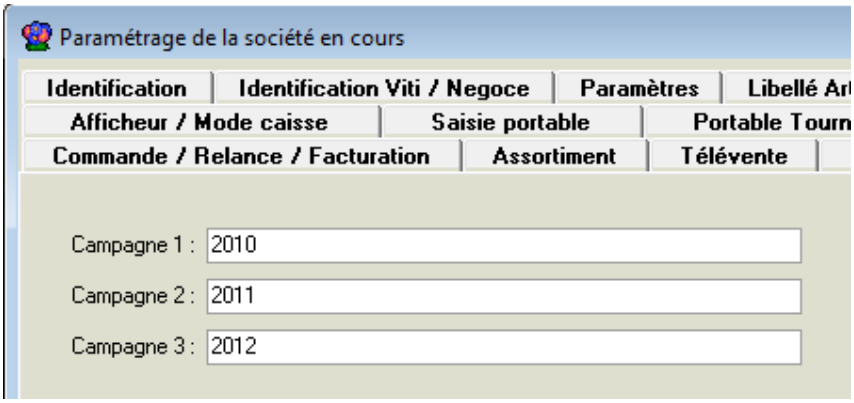

FOURNISSEUR POUR LES MANQUANTS NON TRAITES

Cette rubrique permet de gérer les anomalies lors de la génération des ordres de mise aux fournisseurs.

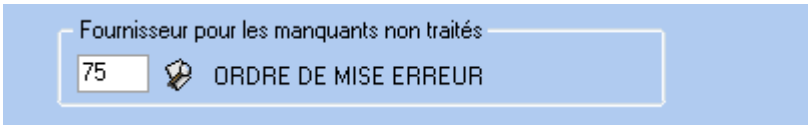

Dans l'éventualité où le programme ne trouve pas de réservation « Primeur » fournisseur pour un vin présent sur une commande client, le vin en question est positionné sur une commande fournisseur à part.
Ici nous avons créé un fournisseur dénommé « ORDRE DE MISE ERREUR » pour traiter ces cas.

PARAMETRAGE DES ECHEANCES

Il est possible de pré-paramétrer pour les campagnes ouvertes une liste d'échéances à positionner sur les Offre et Réservations clients par défaut.

Ceci permet par exemple de répartir le montant de la pièce automatiquement en plusieurs échéances selon ce que l'on a déterminé à ce niveau.

Pour cela cliquer sur le bouton « Paramétrage des échéances », l'écran suivant apparaît :

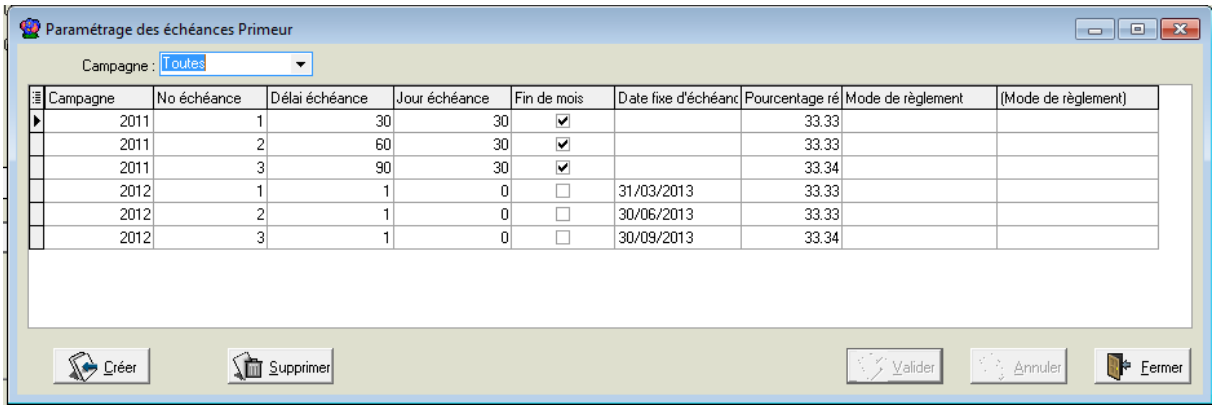

Campagne	No échéance	Délai échéance	Jour échéance	Fin de mois	Date fixe d'échéanc	Pourcentage ré	Mode de règlement	(Mode de règlement)
2011	1	30	30	☑		33.33		
2011	2	60	30	☑		33.33		
2011	3	90	30	☑		33.34		
2012	1	1	0	☐	31/03/2013	33.33		
2012	2	1	0	☐	30/06/2013	33.33		
2012	3	1	0	☐	30/09/2013	33.34		

Dans cet exemple, les campagnes 2011 et 2012 ont été définies avec 3 échéances.

Sur 2011 le calcul de l'échéance est réalisé en fonction d'un délai par rapport à la date de d'expédition prévue sur l'offre ou la réservation.

Sur 2012 il a été défini des dates précises d'échéances.

Dans les deux cas, la répartition du montant de l'offre ou réservation est réalisé à 33.33% pour la première échéance, 33.33% pour la seconde échéance et 33.34% pour la dernière, la somme des pourcentages devant faire 100% exactement pour une campagne.

Ce paramétrage est entièrement libre, pour créer une nouvelle échéance sur une campagne, il suffit de cliquer sur le bouton « Créer » en bas à gauche de la fenêtre.

Paramétrages des catégories clients

Un paramètre permet de définir un compte collectif spécifique pour le transfert en comptabilité des acomptes primeurs.

Ce paramétrage est accessible dans le menu « Paramètres », « Codes et libellés », onglet « Client », sous-onglet « Codes », rubrique « Code Catégorie » :

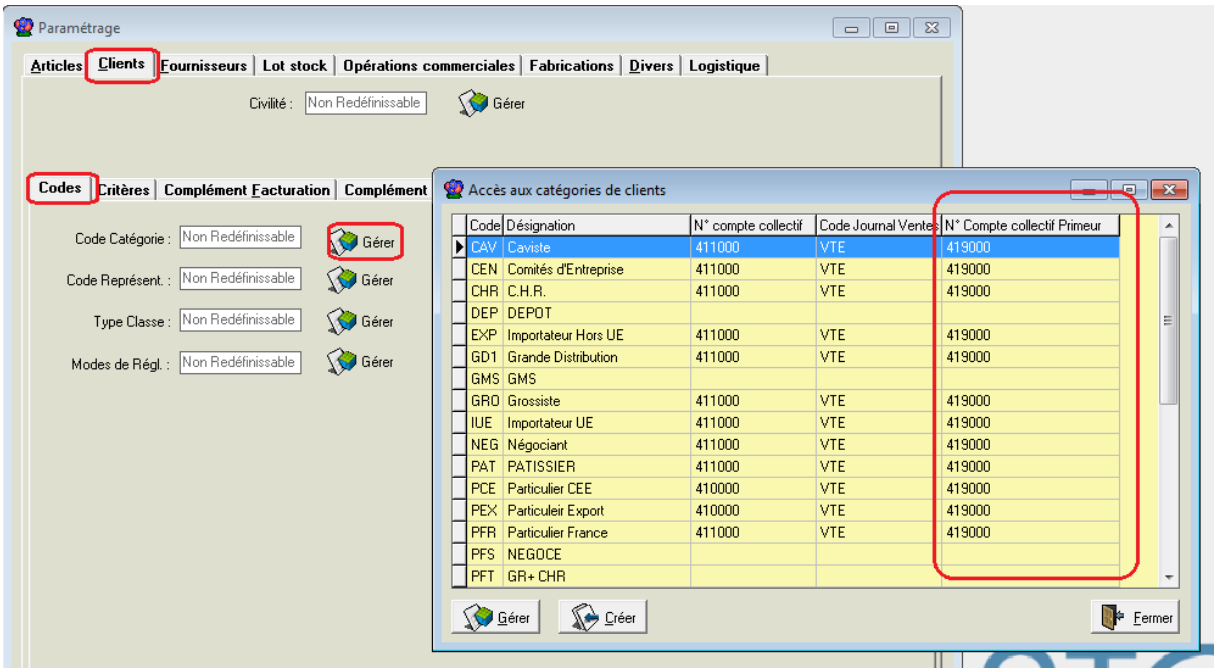

Grâce à ces paramètres, lors de l'encaissement d'un acompte primeur, l'écriture comptable générée est comptabilisée sur un collectif client spécifique (en général 419000). Ce collectif est propre à cette opération.

	Débit	**Crédit**
512000 (Banque)	1000,00	
419000/Client X		1000,00

Lors de l'émission de la facture client, l'acompte passé en 419000 est soldé avec pour contrepartie le compte 411000 du client.

	Débit	Crédit
419000/Client X (solde acompte)	1000,00	
411000/Client X (solde acompte)		1000,00

Suivi des écritures « classiques » de la facture :

	Débit	**Crédit**
411000/Client X (Facture)	1196,00	
707100 (Facture)		1000,00
445700 (Facture)		196,00

Menu des opérations « Primeurs »

Le nouveau menu « Primeurs » permet d'accéder aux opérations par campagne à l'aide de sous-menus, aussi bien pour les opérations clients que fournisseurs :

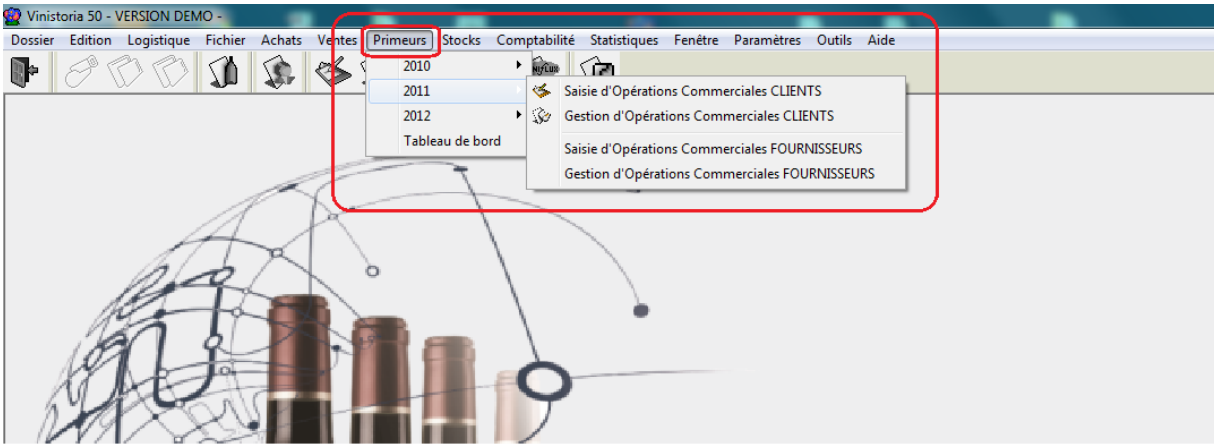

Chaque opération (offre, réservation ou commande) saisie via ces menus est automatiquement identifiée comme étant :

- une opération de type « Primeur »
- appartenant à la campagne choisie

Cette identification est visible sur l'opération commerciale en entête sur l'onglet « Complément » :

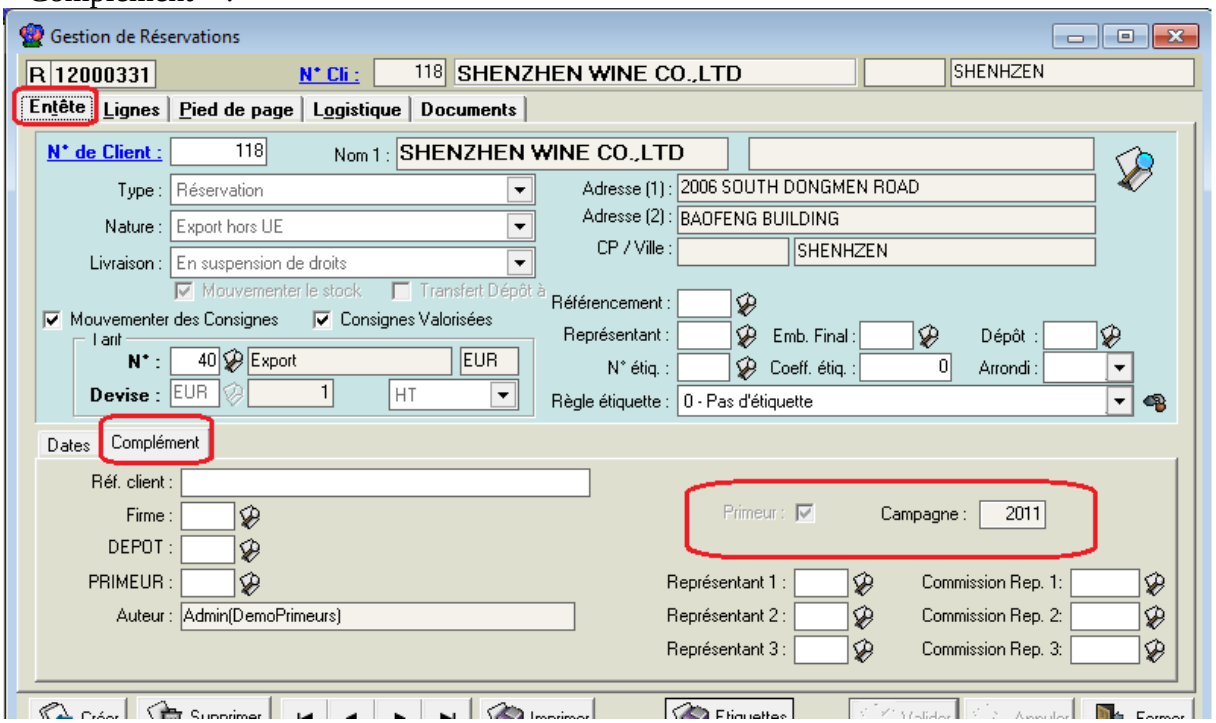

Grâce à ces menus, il est facile d'identifier sans sélection manuelle les Offres, Réservations et Commandes d'une campagne choisie.

Ceci en raison de la pré-valorisation effectuée en automatique au niveau de la recherche avancée :

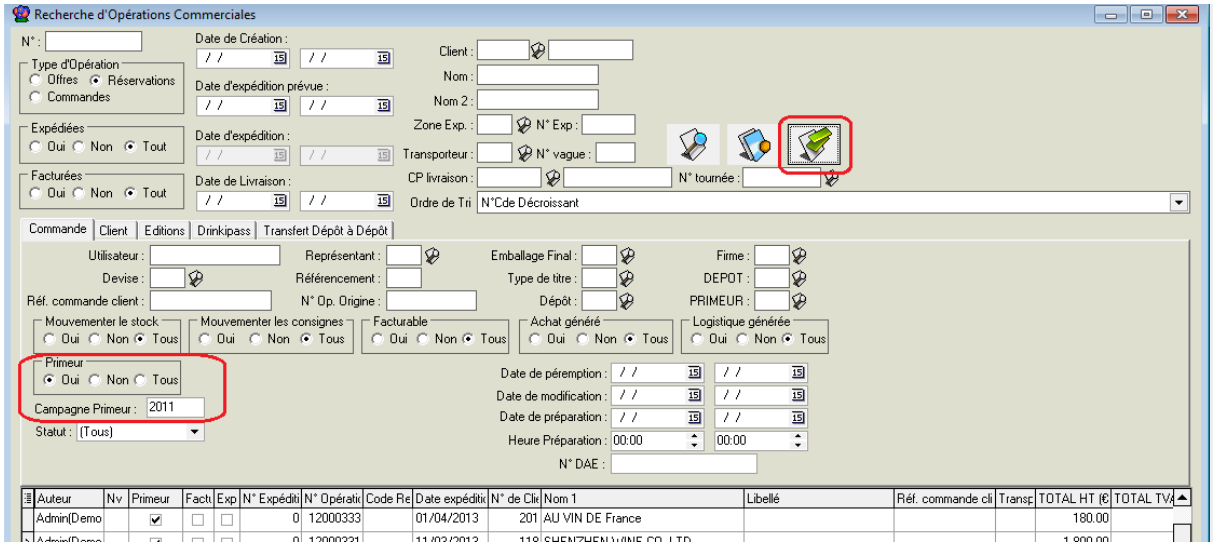

Saisie des Offres et réservations Primeurs

A partir du menu « Primeurs » et de la campagne choisie, il est possible de saisir directement une opération commerciale ou d'aller en recherche et d'effectuer la saisie ensuite :

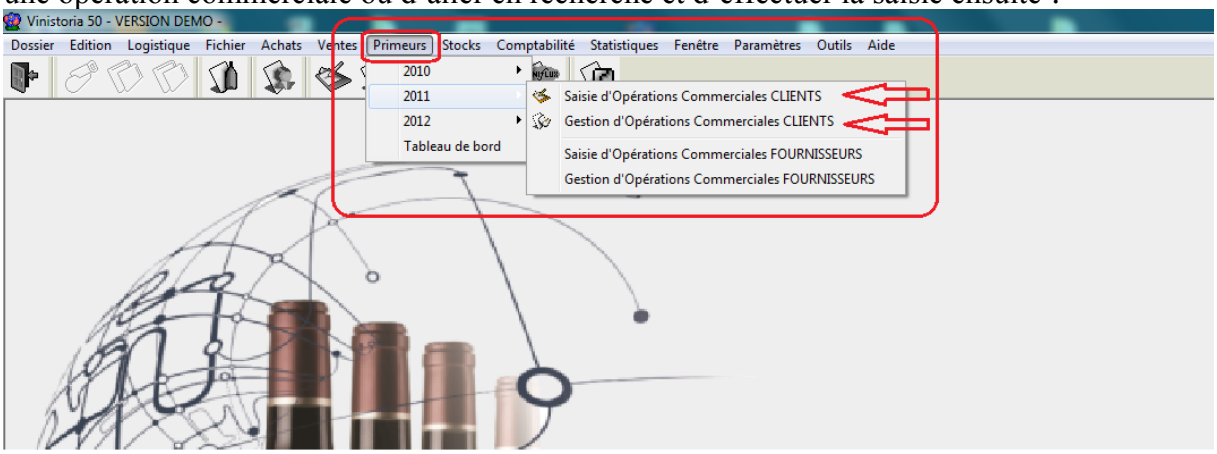

La saisie est effectuée comme toute opération commerciale, lors de la saisie d'une Offre ou Réservation, on va toutefois être souvent amené à forcer la nature de commande en « Exonération de TVA », voire de spécifier une livraison des articles en « Droits suspendus ».

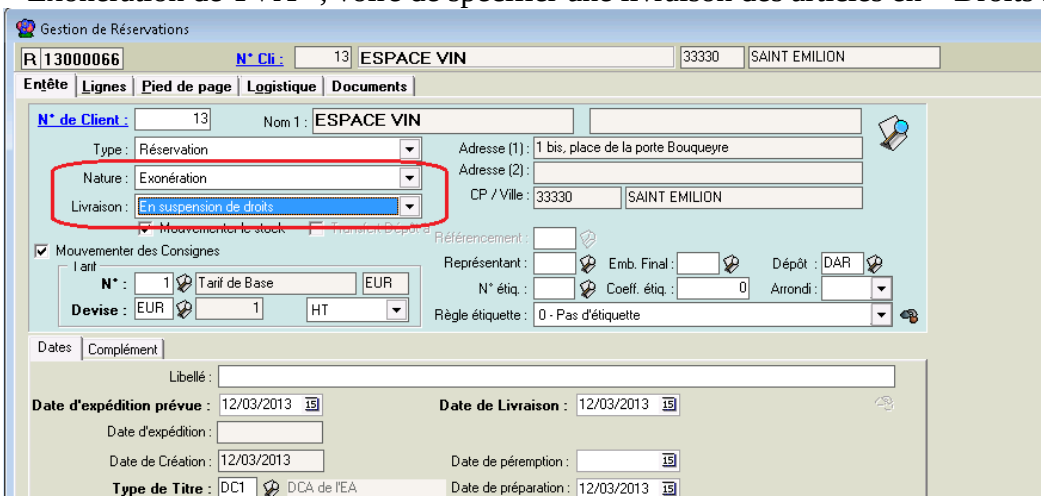

Lors de la saisie des articles en lignes, la recherche ne propose que les articles « Primeurs » du millésime de la campagne positionné sur l'opération.

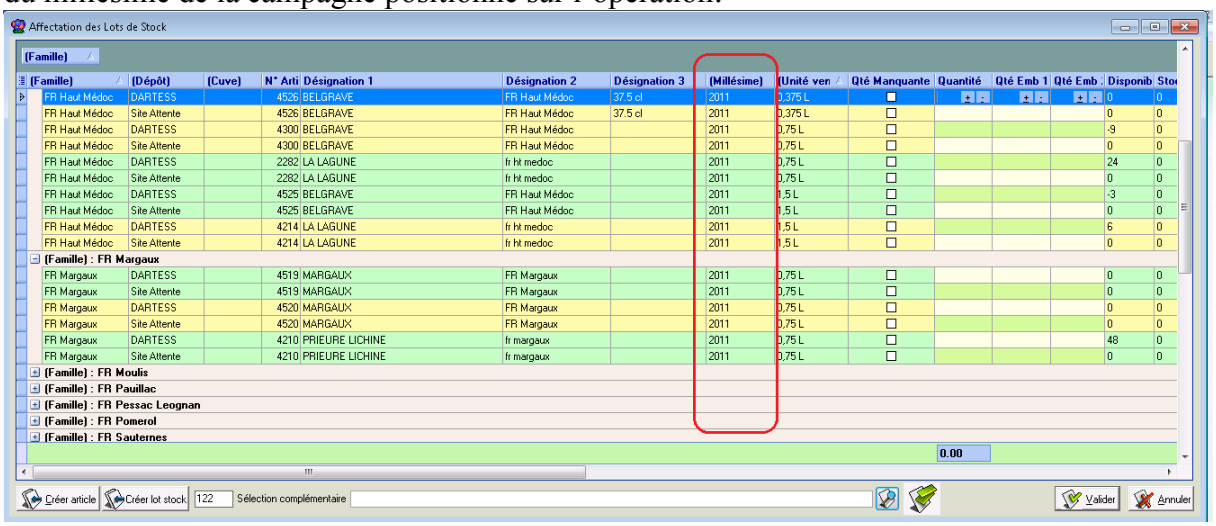

Choisir les articles, indiquer les quantités et le prix si celui-ci n'a pas été enregistré au préalable dans un tarif.

Si l'option « Fabrication » est active, il est aussi possible d'insérer des fournitures dans les pièces « Primeur » afin de prévoir des frais divers ou des taxes interprofessionnelles :

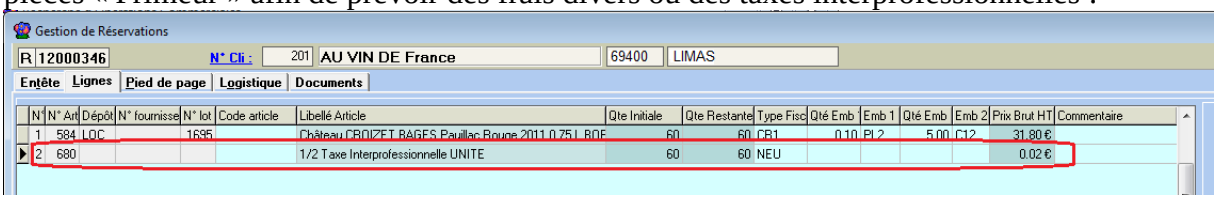

En pied d'opération commerciale, en fonction du paramétrage des échéances effectué le bouton « Echéances » clignote du rouge au noir si plusieurs échéances ont été générées :

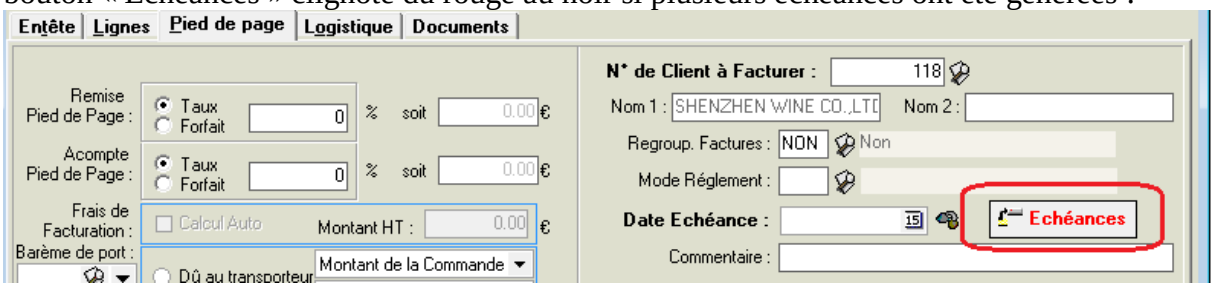

Cliquer sur le bouton afin de contrôler au modifier la répartition effectuée en automatique :

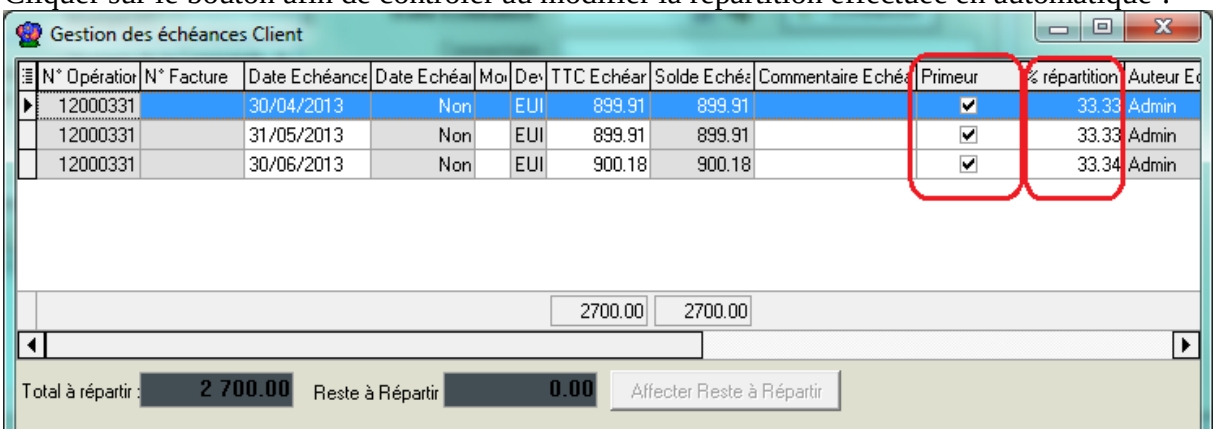

Noter l'indicateur d'échéance « Primeur » et la visualisation la répartition du montant par échéance initiale. Il est possible de modifier le montant des échéances directement par saisie dans le montant TTC de chacune d'elles.

Il est ensuite possible de saisir un Acompte Primeur sur cette pièce afin d'en solder une partie :

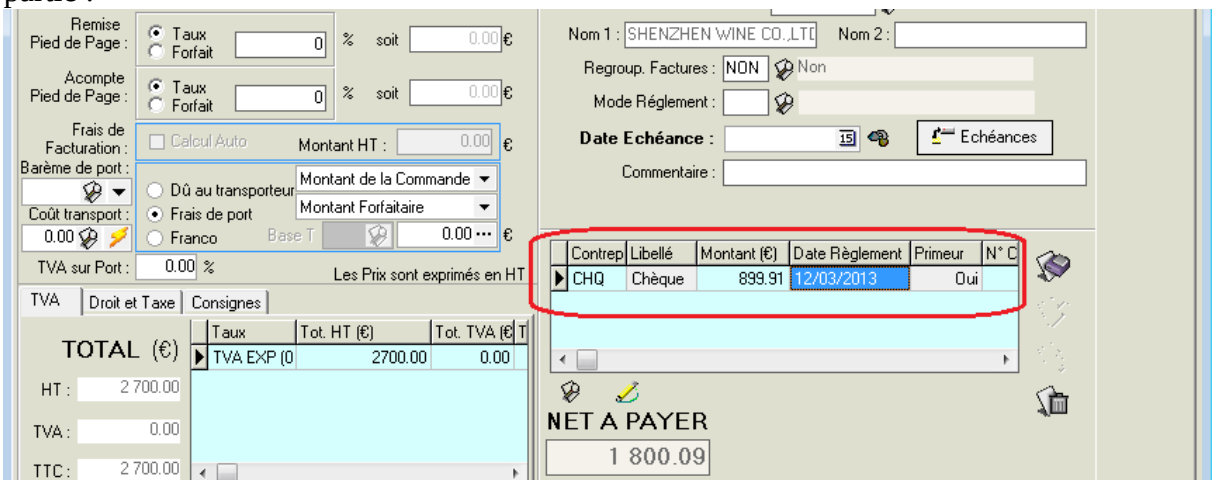

A la validation de cet acompte, la fenêtre d'affectation du règlement aux échéances est ouverte :

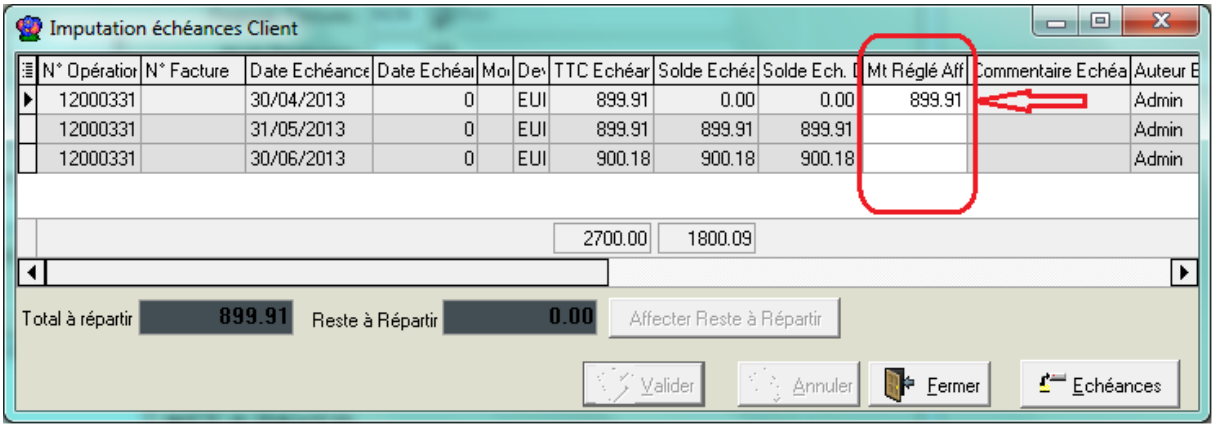

Cliquer sur la colonne « Mt Réglé Affecté » de la ligne voulue pour affecter le règlement à l'échéance choisie.

Il est aussi possible dans cette colonne de saisir les montants voulus.

Suite à ces saisies d'acompte Primeurs, la comptabilité est mouvementée avec les comptes collectifs paramétrés tel que vu précédemment.
Pour plus de détail voir le chapitre « Comptabilité Primeur » plus loin dans ce document.

Saisie des commandes clients

A la réception des ordres de commande client définissant les contenants choisis (Bouteilles, demi-bouteilles, Magnums,…) et les indications d'emballages et de marquage, il est nécessaire d'effectuer un transformation de la réservation du client en une commande détaillant ses choix.

Pour cela il faut entrer dans la réservation et effectuer une sortie de réservation en faisant un clic-droit en pied de réservation et en choisissant l'option « Réservation → Commande » :

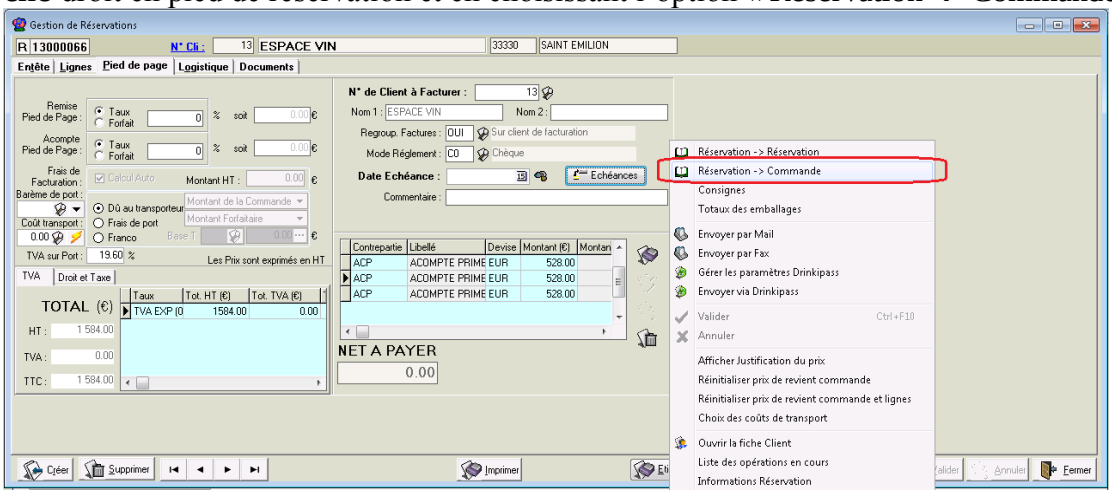

Après le message de confirmation suivant

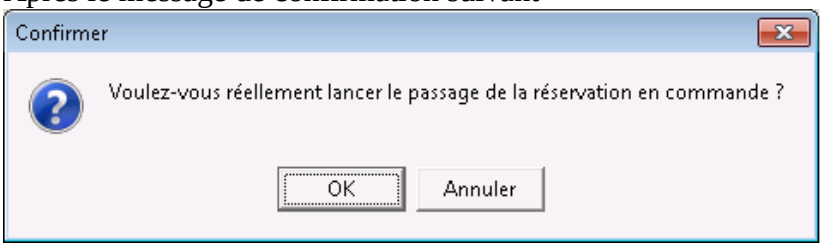

La fenêtre de transformation s'ouvre et propose un écran organisé comme suit :

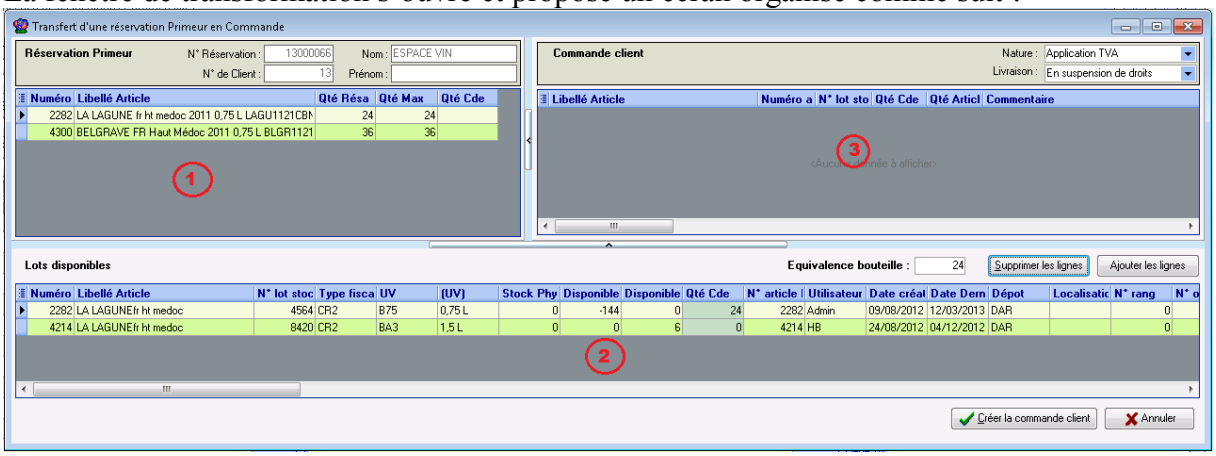

En haut à droite, il est possible de modifier la Nature TVA et le type de fiscalisation de la livraison sur commande obtenue.
La zone **1** contient les lignes de réservation avec les quantités restant à prendre.
La zone **2** contient les lots accessibles (toutes centilisations existantes) afin de livrer le client
La zone **3** contiendra la commande constituée à l'aide des lignes de réservations

Par défaut, lorsque l'on est positionné sur une ligne de réservation en zone 1, le programme propose le premier lot existant de même centilisation dans la zone 2. La quantité commandée est par défaut la quantité restante à livrer.

Mais il est possible de choisir un panachage de différentes centilisations dans la limite de la quantité réservée :

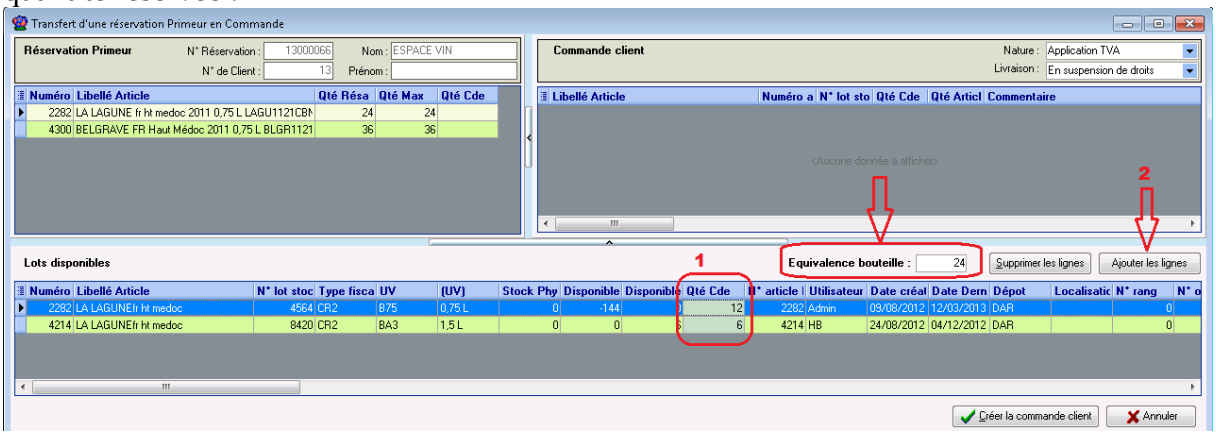

Noter le contrôle du nombre « Equivalence bouteille » permettant de contrôler que les quantités saisies ne dépassent pas la quantité réservée.

En général les lots créés initialement pour la saisie des offres et réservations sont des lots en droits suspendus (type fiscal « DSU »), la nature fiscale des articles réellement livrés aux clients n'étant pas connue à l'avance.
Il est possible lors de la sortie de réservation de créer un lot en CR1, CR2 ou DSU par duplication su lot d'origine en effectuant un clic-droit sur celui-ci :

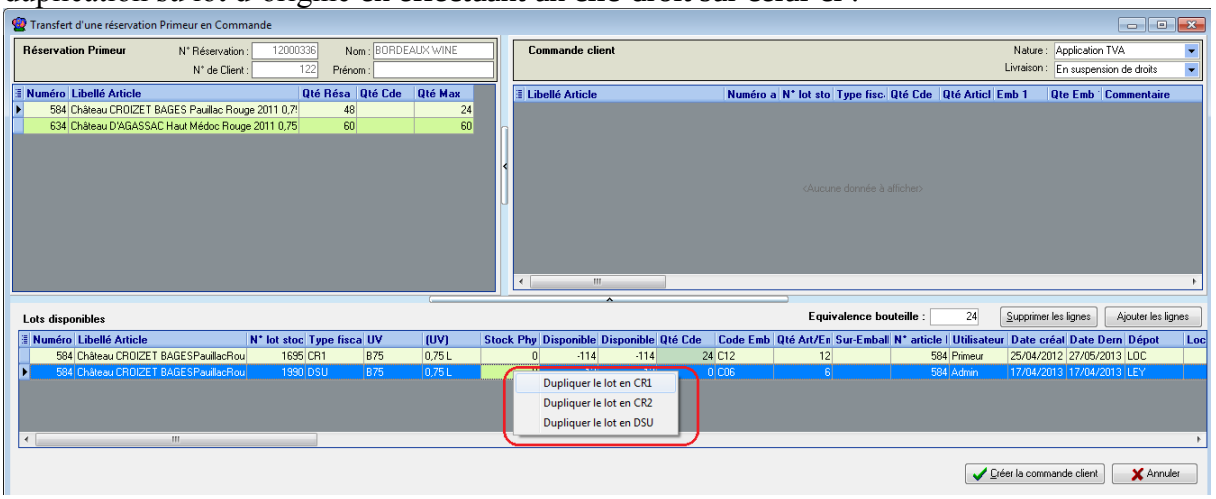

On obtient ainsi un nouveau lot du type fiscal choisi qui peut être sélectionné pour les sorties de réservations. Il est possible de modifier les emballages sur ce lot afin de les adapter au souhait du client et ainsi prendre en compte cette information dans la ligne de commande générée :

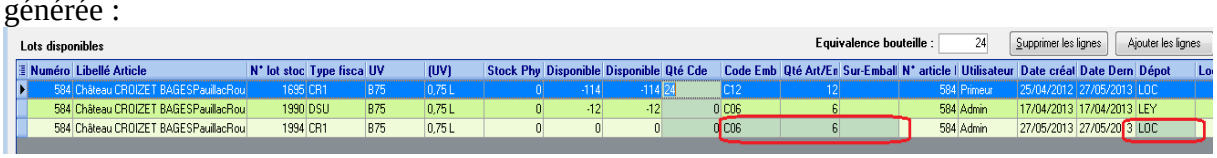

Les zones de couleur bleu/gris sont modifiables sur le lot qui vient d'être créé.

Une fois la saisie effectue, cliquer sur le bouton « Ajouter les lignes » :

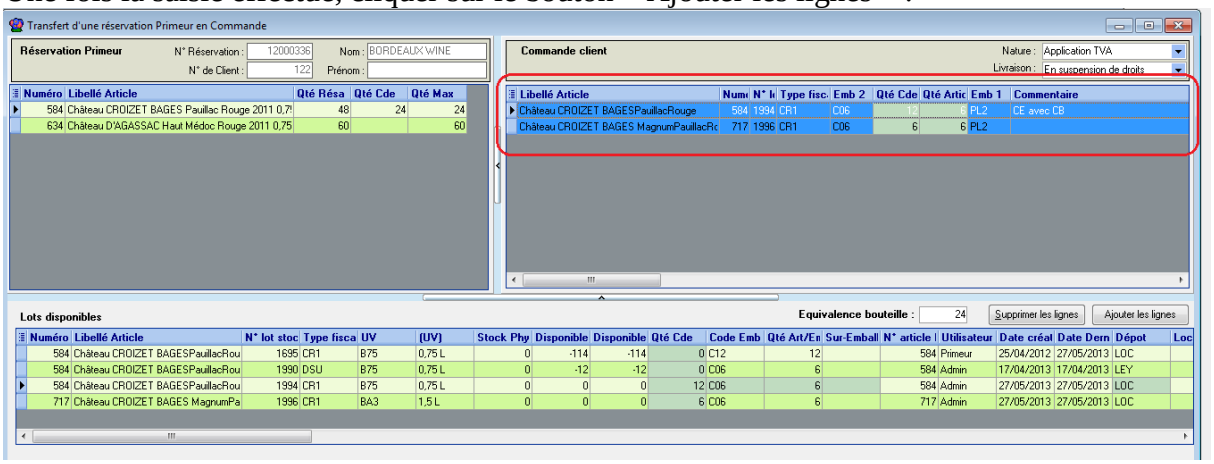

Noter le fait que dans l'exemple ci-dessus sur 24 bouteilles de 75 cl présentent sur la réservation d'origine, 12 ont été prises avec la même contenance et 6 sur une référence Magnum (article 717).

Répéter ainsi l'opération sur les différentes lignes de réservation de la zone 1 afin d'obtenir les lignes de commandes à générer :

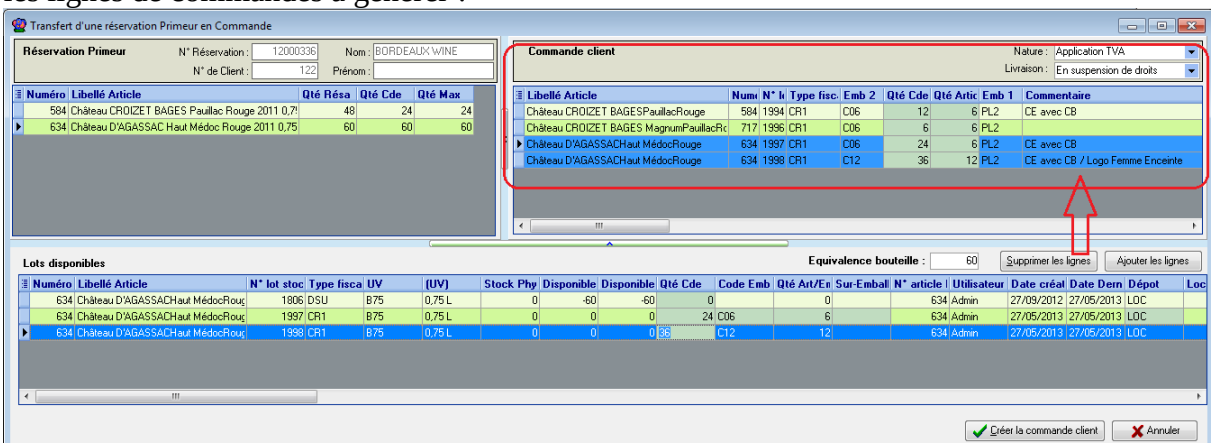

Une zone « Commentaire » est disponible sur les lignes de commandes afin de spécifier des indications d'habillage ou autres informations nécessaires à l'ordre de mise.

A ce stade, penser à modifier si nécessaire la nature de TVA et le type de livraison de la commande générée :

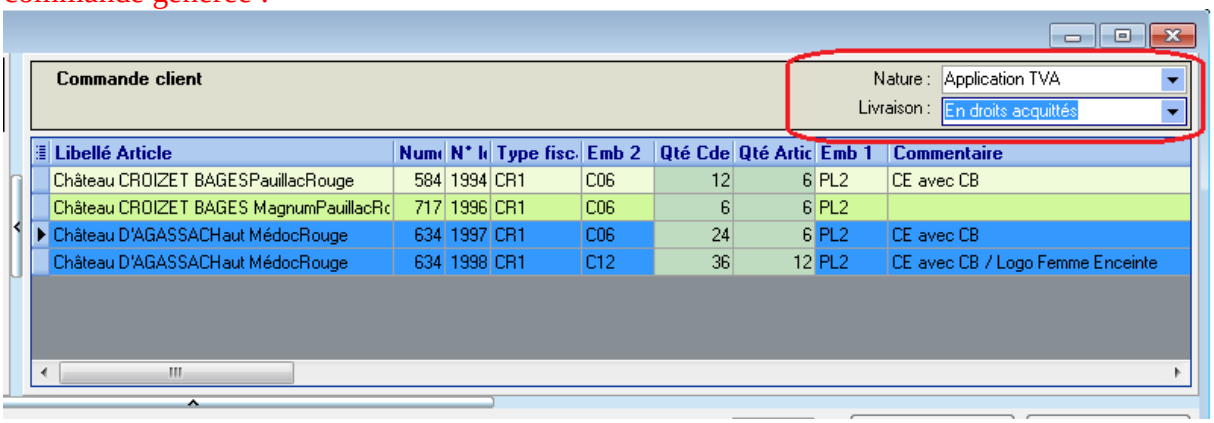

Une fois la saisie terminée, cliquer sur le bouton en bas à droite « Créer la commande client » afin de générer la commande comme souhaité.

La commande générée est automatiquement ouverte pour consultation et éventuellement modification.
Le tarif de vente est calculé proportionnellement au volume des unités livrées par rapport aux bouteilles de 75 cl réservées :

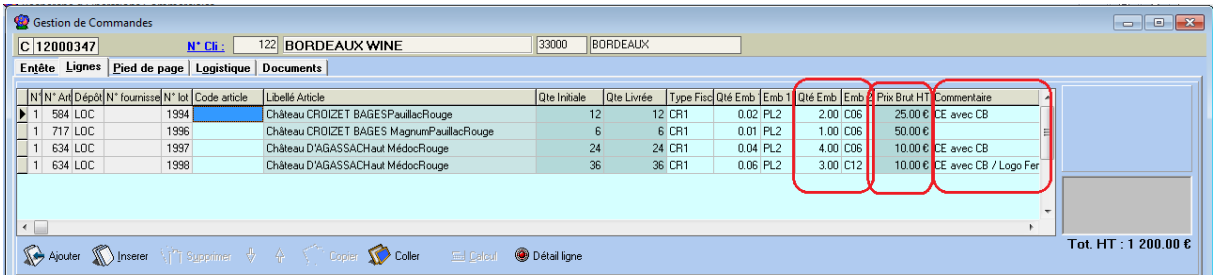

On retrouve sur les lignes de commande, les emballages choisis ainsi que les commentaires qui serviront lors de la génération des instructions de mise auprès du fournisseur.

En pied de commande, les acomptes primeurs saisis sur la réservation sont récupérés, si la réservation a été saisie en exonération de TVA et que la commande est en application de TVA on se retrouve avec une pièce dont le solde restant à payer est la TVA calculée :

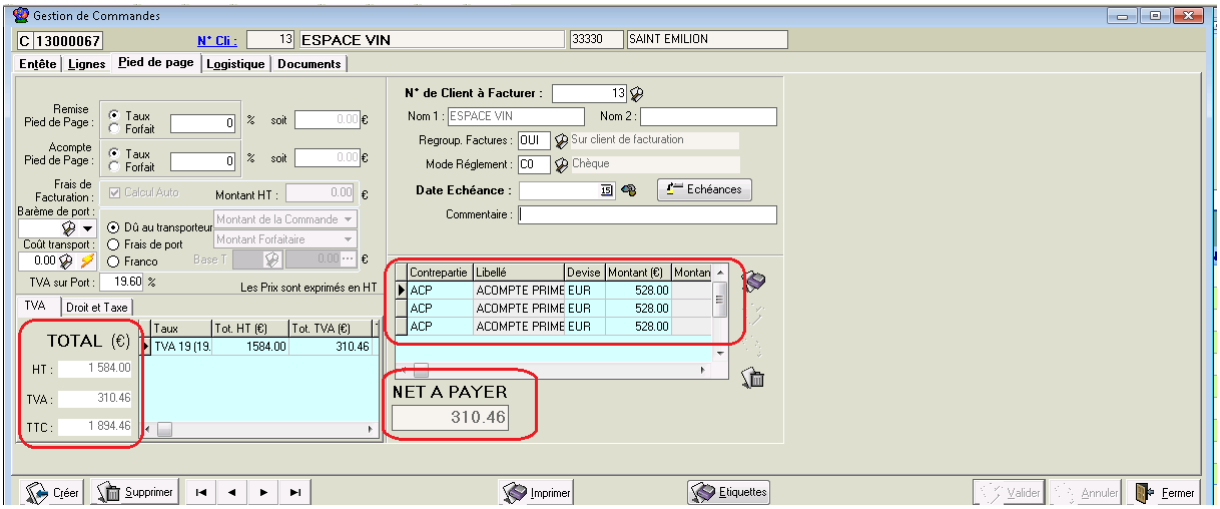

Il suffit ensuite de facturer cette commande lorsque la livraison est effectuée.

Génération des ordres de mise

L'ensemble des commandes clients mémorisées lors de l'opération précédente doivent donner lieu à un ou plusieurs ordres de mise auprès des fournisseurs des articles.

Sur ces commandes, nous avons spécifié les codes emballages souhaités ainsi qu'un commentaire définissant éventuellement des informations de marquage ou de présentation.
Lors de la génération des ordres de mises, le programme va cumuler les quantités nécessaires pour chaque vin, chaque emballage et chaque commentaire différent.

A partir de ces cumuls calculés, des commandes achats vont être générés pour chaque fournisseur concerné.
S'il existe une réservation fournisseur pour les vins en question, le programme va automatiquement procéder à une sortie de réservation pour alimenter les commandes générées.

Cette génération est possible en sélectionnant les commandes clients pour lesquelles on désire générer les ordres de mise.
Par un clic-droit on accède à la fonction de « Génération des ordres de mises » :

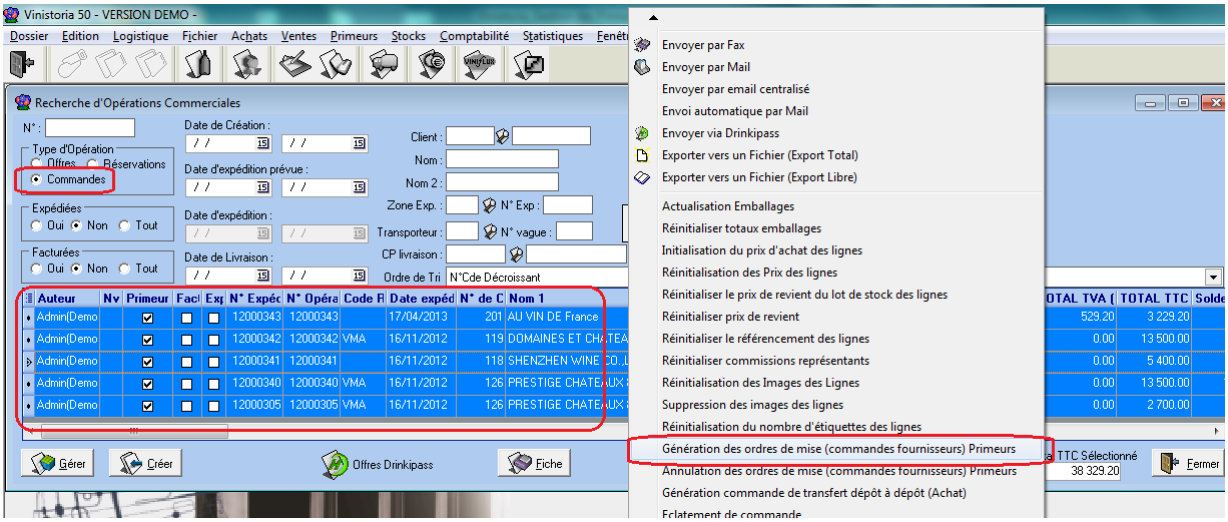

Un message de confirmation est affiché :

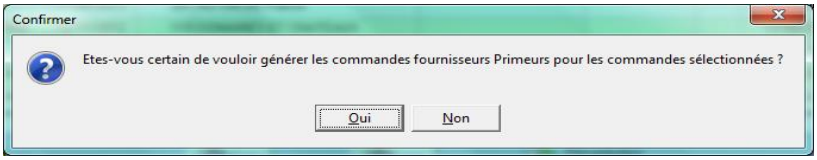

A la confirmation, les commandes achat sont générées.

Une fois la génération réalisée, le programme indique si tout s'est bien déroulé ou si certains vins n'ont pu être identifiés sur des réservations fournisseurs dans un rapport affiché à l'écran dont le contenu peut être copié collé dans Word pour impression.

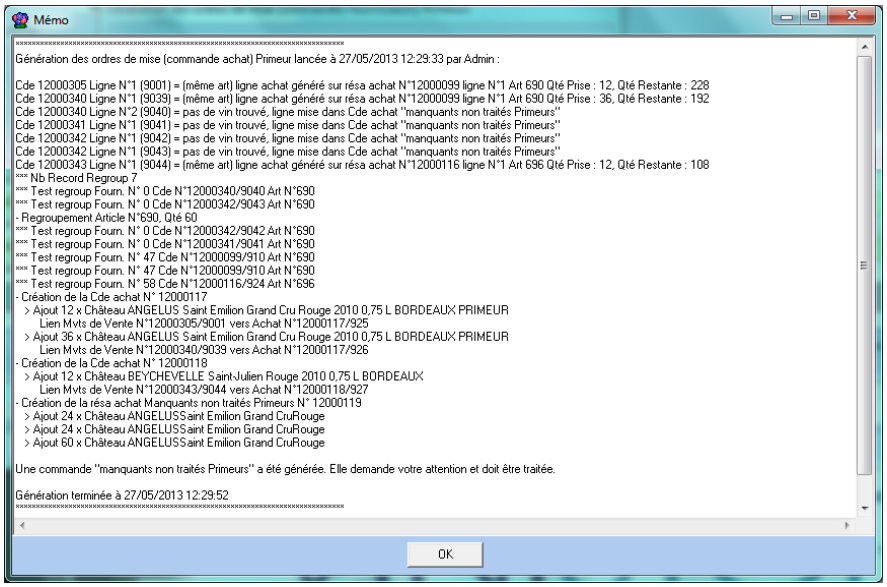

Pour les besoins de la documentation, plusieurs articles ont donné lieu à des anomalies de génération d'ordre de mise afin de visualiser le résultat obtenu.

Le programme a généré 3 commandes fournisseurs :

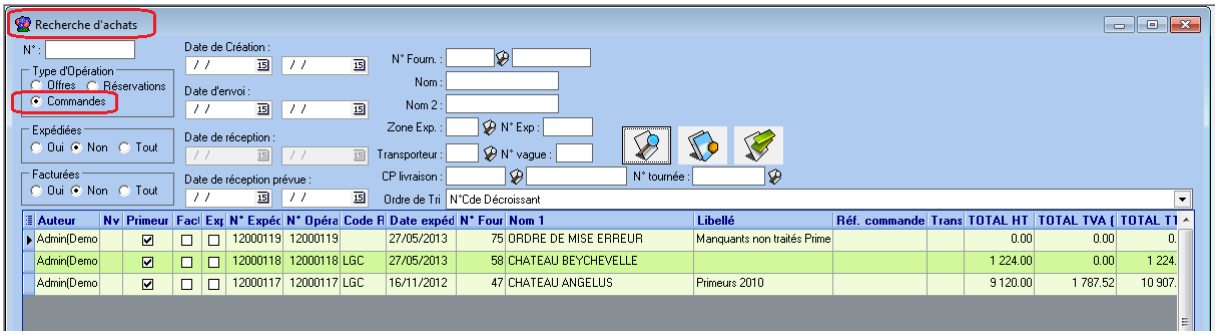

Deux commandes incluant les vins pour lesquels le fournisseur et sa réservation ont été clairement identifiés (exemple ci-dessous) :

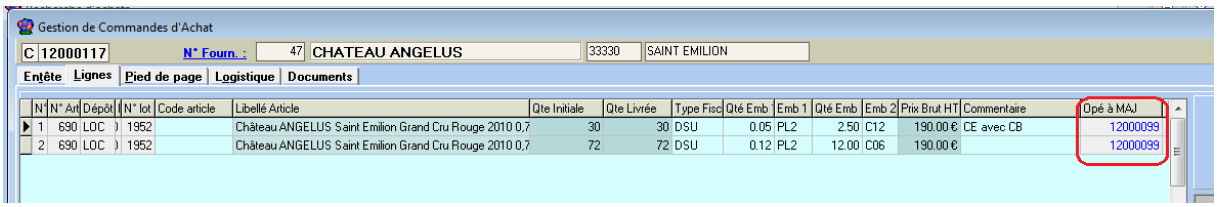

A noter que l'on retrouve les emballages commandés par les clients, les commentaires ainsi que le numéro de réservation fournisseur à partir de laquelle a été faite la commande.

A partir de ces commandes, il est possible d'éditer un état « d'ordre de mise » à destination des fournisseurs.

IMPORTANT :

1) Il est possible de générer une partie des ordres de mise, puis de refaire cette opération successivement au fil de l'arrivée des commandes clients.
A chaque génération, de nouvelles commandes fournisseur sont créées, indépendantes des précédentes

2) En cas de problème de génération des ordres de mise (commandes fournisseurs), il est possible d'annuler la génération afin de rectifier les commandes clients ou compléter les réservations fournisseurs.
Pour cela, effectuer un clic-droit sur la liste des commandes clients et choisir l'option **« Annulation des ordres de mise ».**
Les commandes achats des fournisseurs sont supprimées et peuvent être ensuite régénérées.

Tableau de bord de suivi des Primeurs

Vinistoria dispose d'un outil de suivi des allocations fournisseurs par rapport aux offres ou réservations clients.

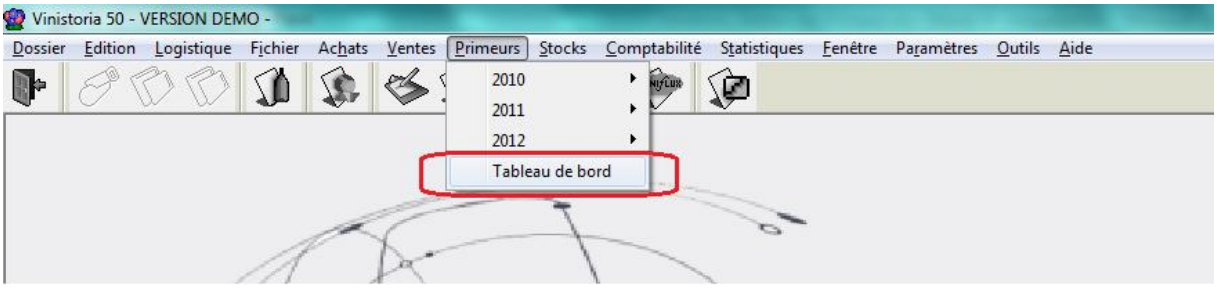

Sur cet écran, choisir :

- la campagne sur laquelle l'analyse doit être faite
- le Mode de comparaison (Offres fournisseurs comparées aux Offres clients, Offres fournisseurs comparées aux réservations clients, Réservations fournisseurs comparées aux réservations clients)

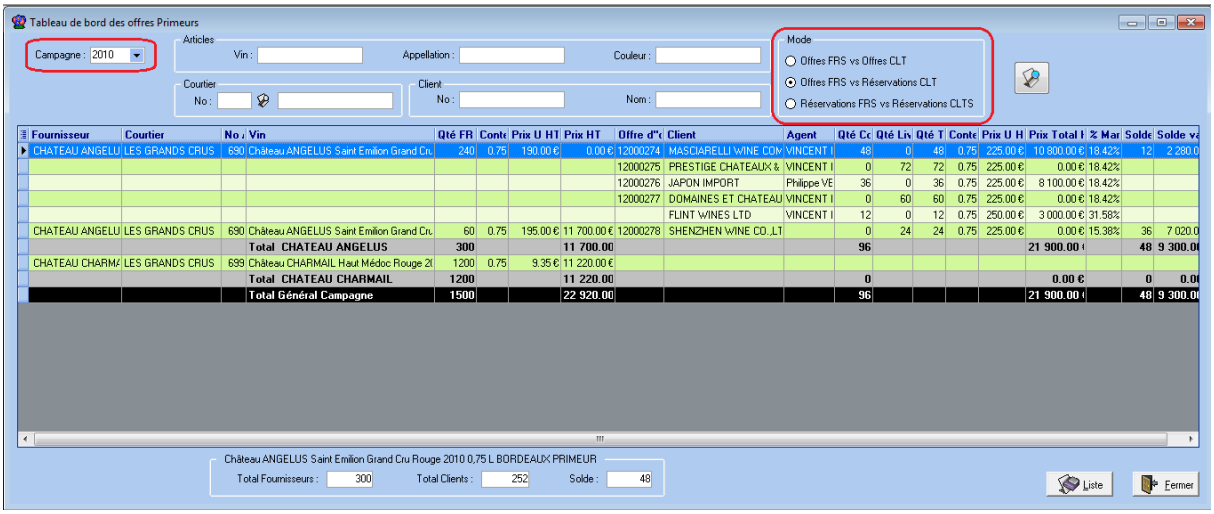

Après un clic sur la loupe, l'ensemble des pièces présentes est affiché sous formes de listes mettant en rapport les pièces fournisseur (à gauche) et les pièces clients (à droite).

Des sélections supplémentaires sont possibles afin de cibler les opérations réalisées avec un courtier, un client et/ou un vin particulier :

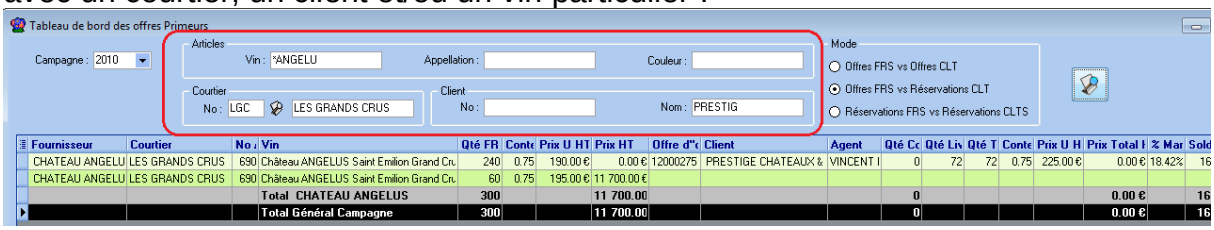

Ci-dessous l'interprétation des colonnes du tableau de bord :

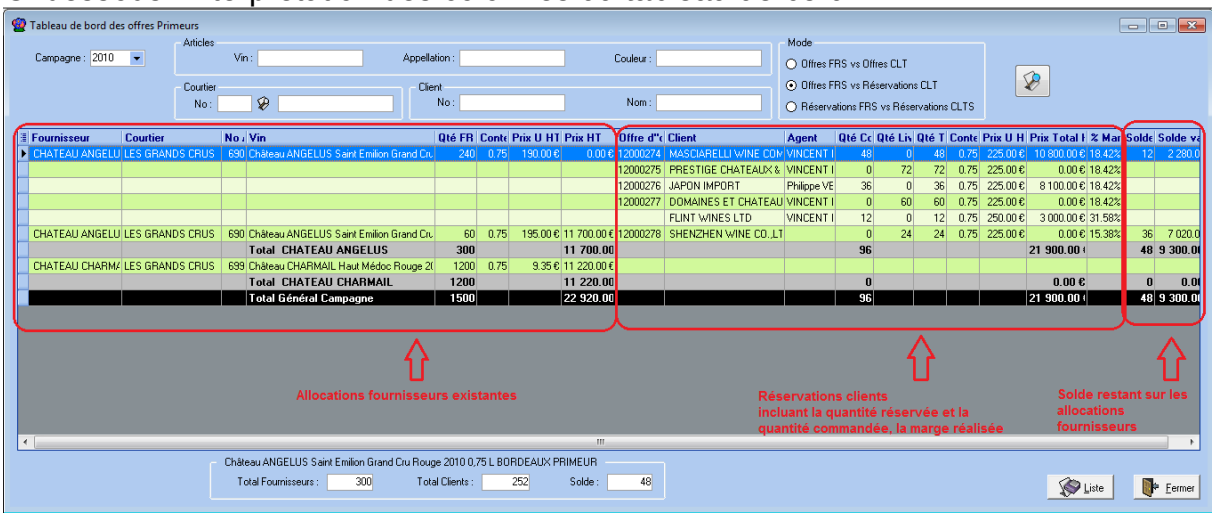

Lorsque l'on clique sur une ligne « Fournisseur » (Allocation sous forme d'une Offre ou d'une Réservation), en pied de fenêtre apparaît le total de l'article concerné.

Exemple ci-dessous lorsque l'on a cliqué sur la première ligne du tableau, on obtient :

- total des quantités fournisseurs (ici 240 + 60 = 300)
- Le total des quantités prises par les clients : 252
- Le solde restant pouvant être utilisé : 48

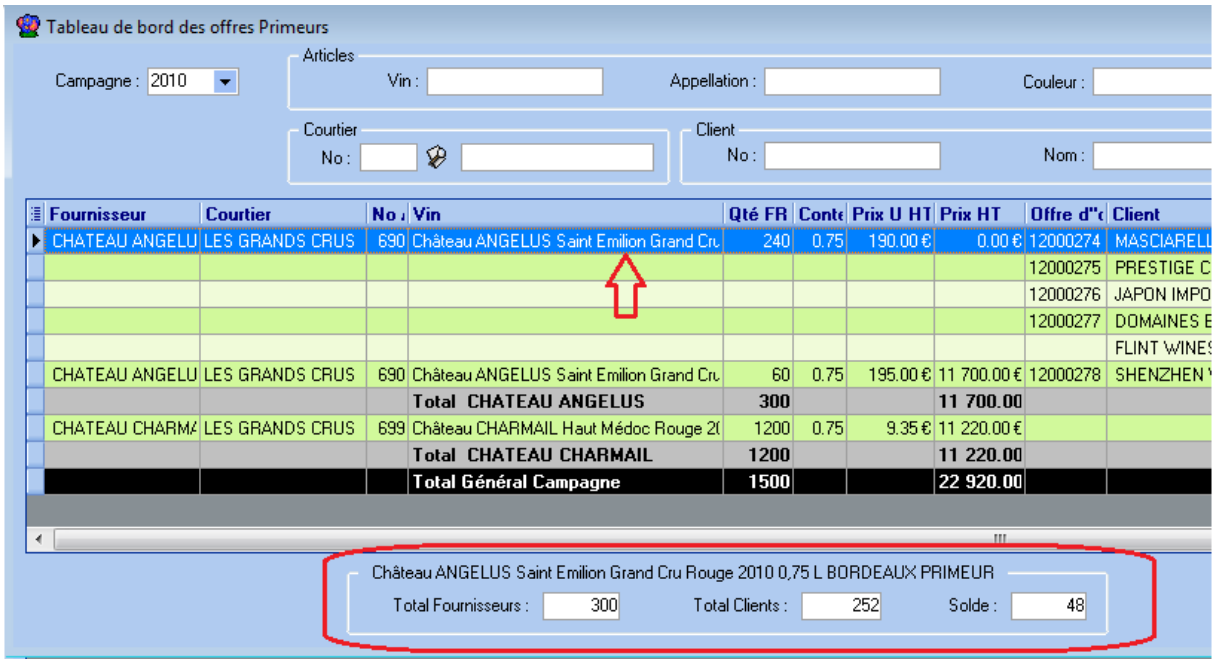

Un bouton « **Liste** » en bas de l'écran permet de choisir un état pour impression de ce tableau de bord à l'aide d'un état standard ou personnalisé.

Comptabilité Primeur

Les acomptes versés saisis en pied d'Offres ou de Réservations primeurs sont typés « Primeur » comme nous avons pu le voir précédemment.

La suppression d'une opération commerciale contenant des acomptes de ce type provoque leur transformation en règlements « classiques » mais gardent le type « Primeur ».
Il est alors possible de les affecter à une autre pièce si nécessaire.

Saisie des règlements

En saisie des règlements, si un règlement n'a pas été interfacé en comptabilité ou lettré à une pièce, il est possible de modifier son type « Primeur ».

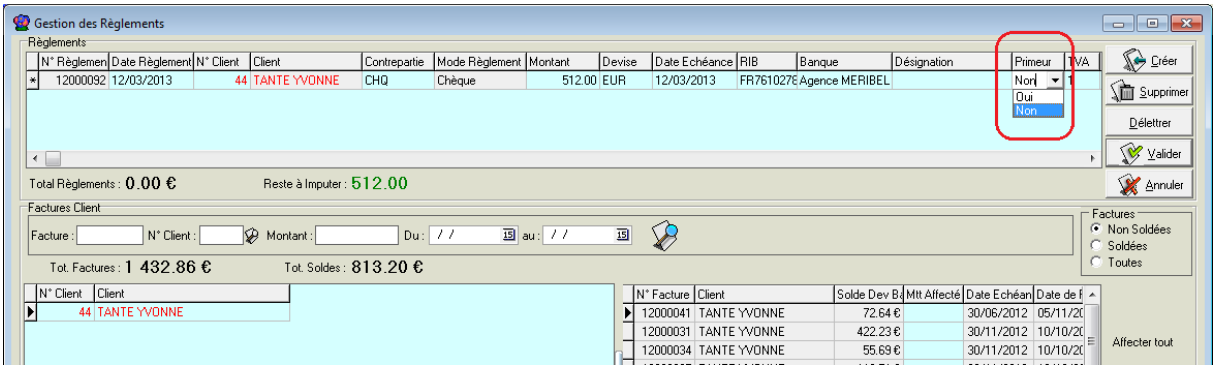

Il est par contre interdit de lettrer un règlement « Primeur » sur une facture déjà interfacée en comptabilité.

Journaux comptables VINISTORIA

Sur les journaux de règlements, s'il s'agit d'un règlement « Primeur », l'écriture est générée avec le collectif « Primeur » paramétré.

Sur les journaux de vente/achat, si la facture est lettrée sur un règlement « Primeur », les écritures de contrepartie « Primeurs » sont générées :

LA GRAINE INFORMATIQUE
88 Rue chantiers Beaujolais
ZA du Martelet
69400 LIMAS

Tél :04 74 60 03 34
Fax : 04 74 60 37 48
Email : pierre.peton@graineinfo.fr

Journal des Ventes

Date Facturation : du 12/03/2013
Edition en € de toutes les factures

Date	N° Pièce	N° cpt		Libellé	Débit	Crédit
12/03/2013	F12000053	411000118	SHENZHEN WINE CO.,LTD	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD	2 700.00	
	F12000053	707920	Code vente par défaut / TVA EXP	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD		2 700.00
	F12000053	445700	TVA EXP	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD		
	F12000053	419000118	Primeur	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD	899.91	
	F12000053	411000118	Primeur	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD		899.91
				Total :	**3 599.91**	**3 599.91**

Interface comptable

Lors de l'interface comptable des règlements, les acomptes « Primeurs » sont générés sur le collectif « Primeur » paramétré dans les catégories de clients.

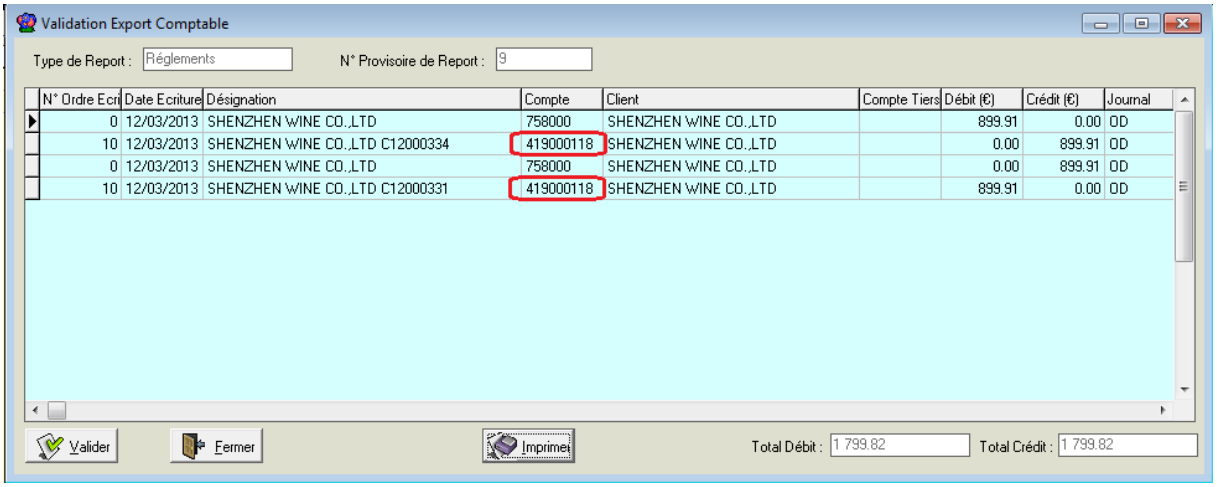

N° Ordre Ecri	Date Ecriture	Désignation	Compte	Client	Compte Tiers	Débit (€)	Crédit (€)	Journal
0	12/03/2013	SHENZHEN WINE CO.,LTD	758000	SHENZHEN WINE CO.,LTD		899.91	0.00	OD
10	12/03/2013	SHENZHEN WINE CO.,LTD C12000334	419000118	SHENZHEN WINE CO.,LTD		0.00	899.91	OD
0	12/03/2013	SHENZHEN WINE CO.,LTD	758000	SHENZHEN WINE CO.,LTD		0.00	899.91	OD
10	12/03/2013	SHENZHEN WINE CO.,LTD C12000331	419000118	SHENZHEN WINE CO.,LTD		899.91	0.00	OD

Lors de l'interface des ventes / achats si la facture est lettrée sur un règlement « Primeur », les écritures générées tiennent compte de la nécessité de solder le collectif « Primeur » ayant reçu les acomptes versés :

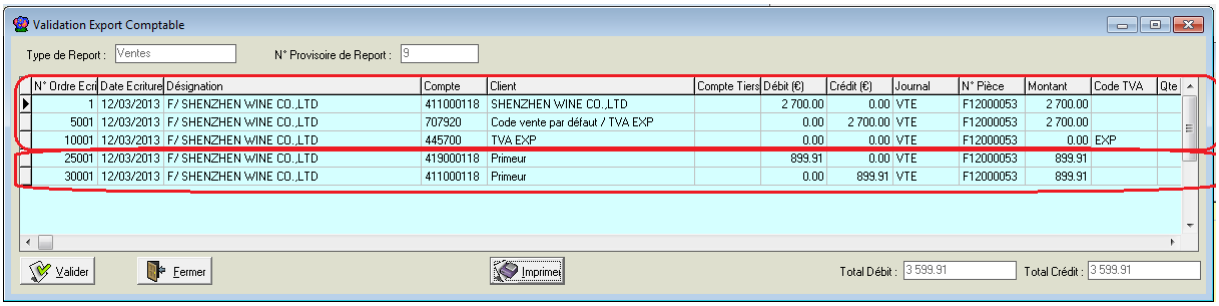

N° Ordre Ecri	Date Ecriture	Désignation	Compte	Client	Compte Tiers	Débit (€)	Crédit (€)	Journal	N° Pièce	Montant	Code TVA	Qte
1	12/03/2013	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD	411000118	SHENZHEN WINE CO.,LTD		2 700.00	0.00	VTE	F12000053	2 700.00		
5001	12/03/2013	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD	707920	Code vente par défaut / TVA EXP		0.00	2 700.00	VTE	F12000053	2 700.00		
10001	12/03/2013	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD	445700	TVA EXP		0.00	0.00	VTE	F12000053	0.00	EXP	
25001	12/03/2013	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD	419000118	Primeur		899.91	0.00	VTE	F12000053	899.91		
30001	12/03/2013	F/ SHENZHEN WINE CO.,LTD	411000118	Primeur		0.00	899.91	VTE	F12000053	899.91		